



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Bernhard Schafer / Bruno Fasel-Roggo

QA 3123.13

Crédit d'engagement pour les études et les acquisitions de terrain en vue de la réalisation de la route de contournement de Düdingen

I. Question

Le 19 juin 2009, une grande majorité du Grand Conseil a accepté le décret relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 9 millions pour les études et les acquisitions de terrain en vue de la réalisation de la route de contournement de Düdingen. 5 300 000 francs étaient dévolus à l'acquisition de terrain, le solde étant réservé pour les études. Dans les *Freiburger Nachrichten* du 23 juin 2012, on pouvait lire qu'aucune subvention fédérale n'était à attendre pour la réalisation de ces travaux.

Dès lors, voici nos questions au Conseil d'Etat :

1. Presque quatre ans après la décision du Grand Conseil, des premiers résultats des études sont-ils connus ? Les études sont-elles déjà terminées ?
2. Quels sont les résultats de ces premières études ?
3. Le calendrier indiqué dans le message n° 129 peut-il être tenu ? Doit-il être adapté le cas échéant ?
4. Dans quelle mesure le montant pour les acquisitions de terrain a-t-il pu être utilisé ? Les acquisitions nécessaires à la construction de la route de contournement ont-elles pu être réalisées ?

4 mars 2013

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat peut donner les réponses suivantes :

1. *Presque quatre ans après la décision du Grand Conseil, des premiers résultats des études sont-ils connus ? Les études sont-elles déjà terminées ?*

Les résultats du mandat d'études d'avant-projet ont fait l'objet d'une conférence de presse et d'un communiqué de presse le 23 mai 2012. Suite aux études menées dans les domaines de la circulation, de la géologie, de l'archéologie et de l'impact sur l'environnement, deux variantes ont été étudiées sur un même tracé en plan, d'une longueur de 3560 mètres, contournant la localité de Düdingen par le sud-ouest. Ces deux variantes se différencient par leur longueur en souterrain, à

savoir une variante dite « haute » avec 710 mètres de tranchée couverte et une variante dite « basse » comportant 1530 mètres de tronçon souterrain. Les études d'avant-projet sont terminées conformément au programme défini dans le message n° 129, mis à part le suivi hydrologique qui se poursuit jusqu'à la fin 2014 afin d'avoir un maximum d'information sur l'hydrologie en fonction de la préservation des marais « Düdingermoos ».

2. Quels sont les résultats de ces premières études ?

Ces études ont été présentées au Comité de pilotage et elles ont permis de vérifier la faisabilité technique et environnementale des deux variantes et de chiffrer leur coût de réalisation, à savoir 156 millions pour la variante « haute » et 230 millions pour la variante « basse ».

En complément aux études d'avant-projet, une étude de sensibilité a été menée pour permettre une évaluation économique des mesures environnementales des deux variantes. Cette étude de sensibilité démontre que la variante haute est la plus avantageuse d'un point de vue environnemental.

3. Le calendrier indiqué dans le message n° 129 peut-il être tenu ? Doit-il être adapté le cas échéant ?

La phase I (étude de l'avant-projet) du programme de planification générale est terminée conformément à celui prévu dans le message n° 129. Le Conseil d'Etat a souhaité prendre connaissance des conclusions du rapport sur les routes de contournement au niveau cantonal avant d'actualiser le calendrier des phases II (étude de projet) et III (réalisation). Il examinera ultérieurement la suite à donner à ce projet.

En ce qui concerne la liaison Birch–Luggiwil, l'Etat de Fribourg, les autorités communales de Düdingen et la Confédération ont trouvé un accord pour financer l'achèvement de la jonction autoroutière de Düdingen. Le projet est devisé à 31 millions de francs. Berne prendra à sa charge 75 % des coûts. La commune de Düdingen participera à hauteur de 13,4 % et le canton de Fribourg à hauteur de 11,6 %. L'achèvement de la liaison routière permettra de résoudre en partie les problèmes de sécurité et de rétention de circulation à la jonction autoroutière. Il permettra également à la commune de Düdingen et à l'Etat de Fribourg de raccorder le secteur stratégique Birch au réseau routier. Selon le calendrier de la Confédération, le projet pourrait être mis à l'enquête l'automne prochain et, s'il n'y a pas d'oppositions, les travaux pourraient débuter au plus tôt en 2016.

4. Dans quelle mesure le montant pour les acquisitions de terrain a-t-il pu être utilisé ? Les acquisitions nécessaires à la construction de la route de contournement ont-elles pu être réalisées ?

A ce jour aucune acquisition n'a été réalisée. Le montant à disposition pourra, le cas échéant, être utilisé dans la phase II par la mise en place d'un remaniement parcellaire.

11 juin 2013